



**FASCICULE DE PRÉSENTATION DES DDM À  
DESTINATION DES FUTURS ÉLÈVES DE 1ÈRE ANNÉE**



**INSTITUT DES DAMES DE MARIE  
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL DU RÉSEAU LIBRE  
RUE VERGOTE, 40  
1200 WOLUWÉ-SAIN-LAMBERT**

Chers élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> primaire, chers parents,

Ce fascicule présente rapidement l'offre d'enseignement en 1<sup>ère</sup> année et au-delà, les principaux projets, les lieux emblématiques et des informations sur les inscriptions.

Bonne découverte virtuelle .... avant d'autres offres à venir et peut-être, un premier contact lors du dépôt du formulaire d'inscription.

Nous vous remercions chaleureusement pour l'intérêt que vous portez à notre établissement.

**N° FASE établissement = 517**

**N° FASE implantation = 940**

**Les « lieux » à ne pas manquer**

(Voir les photos aux pages suivantes dans l'ordre proposé ci-dessous)

**Rez-de-chaussée**

- Hall d'entrée
- Accueil
- Salle de sports

**Sous-Sol**

- Restaurant
- Local de musique
- Patio et petite épicerie
- Terrains extérieurs

**Orangerie**

- Salle de gymnastique
- Bibliothèque
- Locaux informatique
- La passerelle
- Arts & Technologie

**1<sup>er</sup> étage**

- Bureau de l'éducatrice des 1ères
- Classes

**2<sup>e</sup> étage**

- Laboratoire
- Salle polyvalente

**3<sup>e</sup> étage**

- Auditioires
- Théâtre
- Local des élèves de 5e/6e



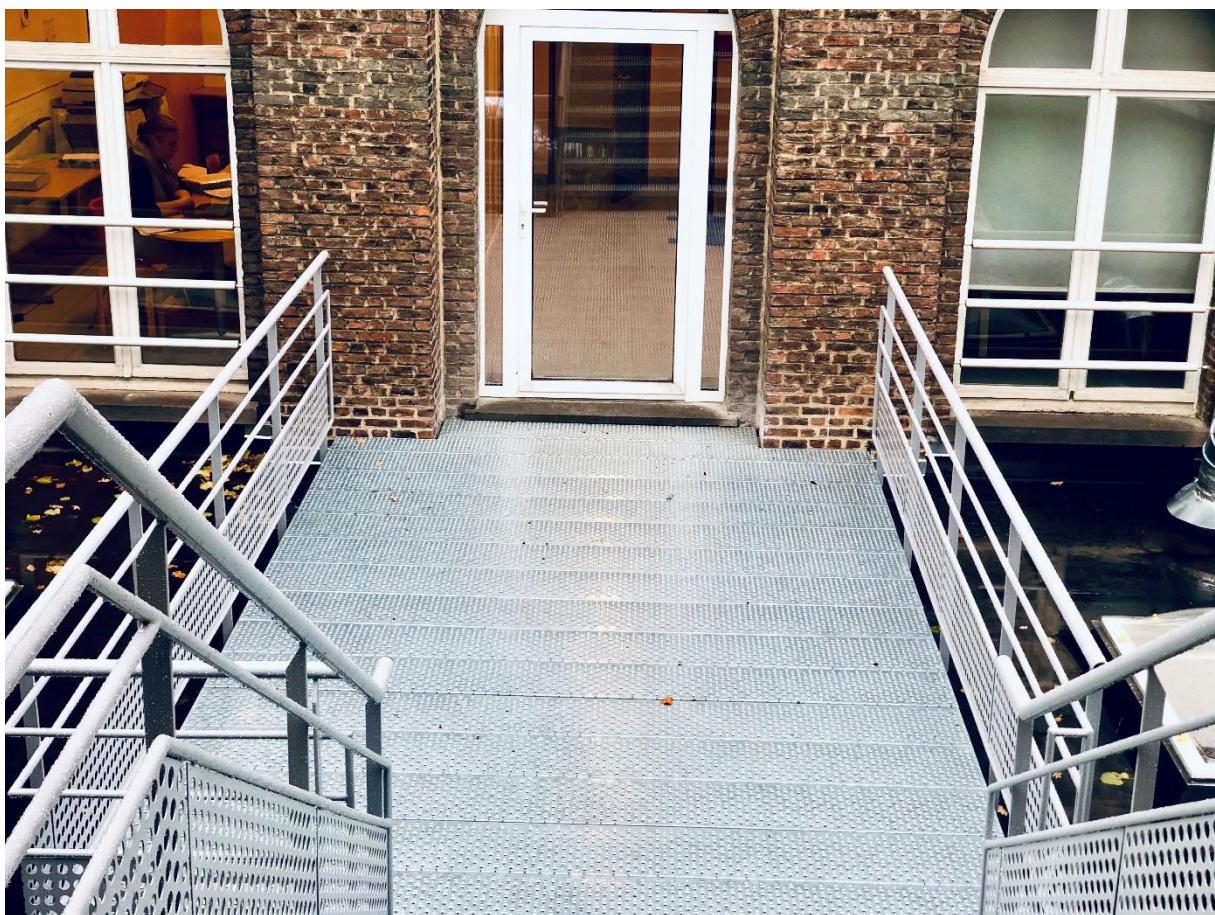










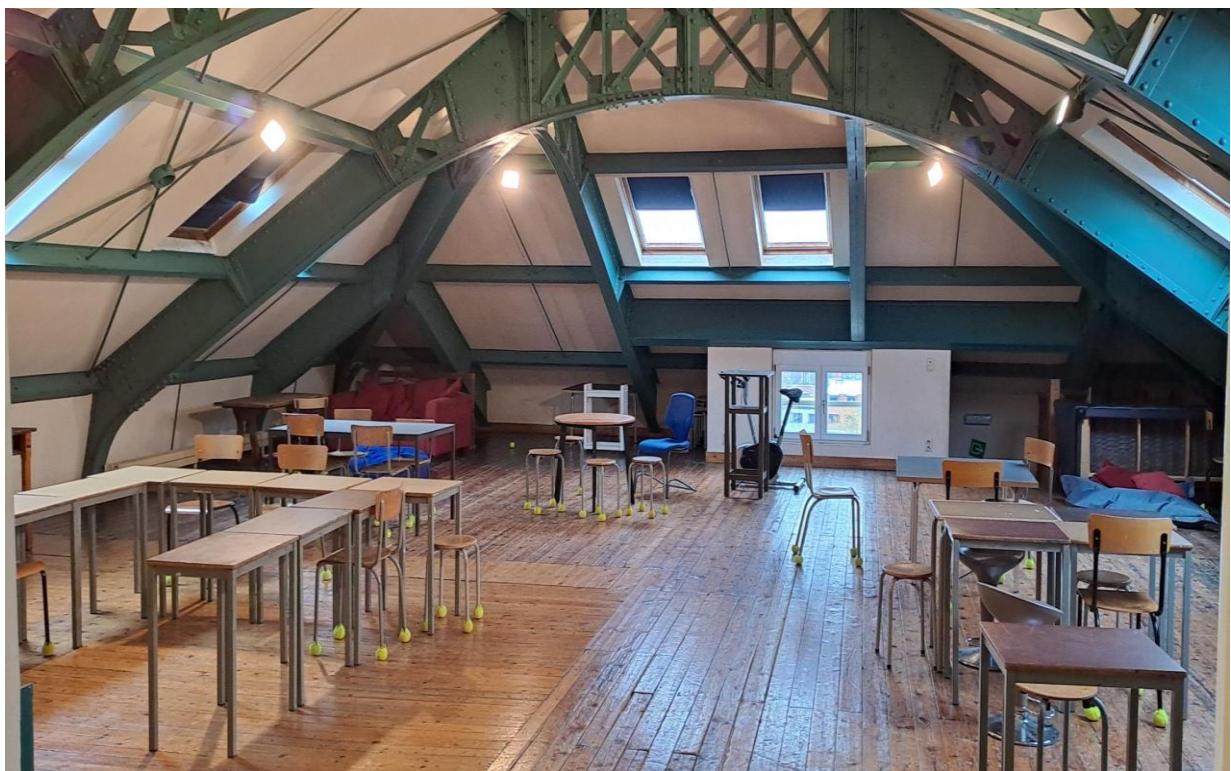












## **L'offre d'enseignement en 1<sup>ère</sup> année aux Dames de Marie**

L'ensemble des cours et des projets développés en 1<sup>ère</sup> année aux DDM s'inscrivent dans la continuité du tronc commun qui est installé dans l'enseignement fondamental depuis la 1<sup>ère</sup> année primaire. Ils ne spécialisent les élèves **dans aucune orientation**.

### **1. Le « tronc commun » :**

La formation commune représente 32 h de cours par semaine. Elle est composée de :

<b>6h</b>	de français	<b>3h</b>	d'éducation physique
<b>5h</b>	de mathématique	<b>2h</b>	de religion catholique
<b>4h</b>	de néerlandais	<b>2h</b>	d'éducation culturelle et artistique (ECA)
<b>4h</b>	de sciences humaines (FHGES*)	<b>1h</b>	de formation manuelle, technique, technologique
<b>3h</b>	de sciences	<b>2h</b>	de formation numérique

\*Formation historique, géographique, économique et sociale.

### **2. 2h d'accompagnement personnalisé (intégrées dans la formation commune) :**

Ces deux heures d'accompagnement personnalisé doivent permettre de répondre aux besoins/projets des élèves. Des activités de remédiation et de dépassement seront proposées en fonction du rythme de chaque élève dans différentes matières.

Ce dispositif personnalisé dans le cadre du groupe-classe, vient en soutien de la motivation et de la réussite de tous les élèves tout au long du parcours du tronc commun.

C'est un moment privilégié pour améliorer la qualité des observations réalisées par les enseignants et donc pour permettre de mieux identifier les besoins à travers différentes méthodologies pédagogiques.

### **3. ORIENTATION : 2 journées de découverte des métiers :**

Il s'agira de faire découvrir les « métiers » aux élèves, pas nécessairement techniques, durant les « jours blancs » (quand les professeurs sont en conseil de classe).

## Et au-delà de la 1<sup>ère</sup> ?

### En 2<sup>e</sup>, la grille horaire n'évolue pas !

- **Le « tronc commun »** se poursuit à raison de 32 h de cours par semaine.
- **2h d'accompagnement personnalisé (AP)** comprises dans la formation commune
- **Orientation** : 2 journées de découverte des métiers comme en 1<sup>e</sup> année (individuel)
- **Orientation** : des demi-journées consacrées à des activités d'aide à l'orientation (collectif) : activités en classe, ateliers avec des professionnels, visites en entreprises, conférences, rencontres de témoins, ...

### En 3<sup>e</sup>, trois voies prévues à ce stade : transition - qualification - polyvalente

En fonction des décisions qui seront prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant la 3<sup>e</sup> année, les Dames de Marie devraient être amenées à organiser 2 voies : la voie de transition et la voie polyvalente.

<b>5h</b>	de français	<b>4h</b>	de sciences humaines (FHGES)
<b>4h</b>	de mathématique	<b>2h</b>	d'éducation physique
<b>4h</b>	de néerlandais	<b>2h</b>	de religion catholique
<b>3h</b>	de sciences	<b>2 x 4h</b>	d'option de transition et/ou de qualification

La liste des options organisables en 3<sup>e</sup> ne nous a pas encore été communiquée. A titre d'exemple, il pourrait s'agir du latin, de l'anglais, de l'ECA, des sciences économiques, des sciences sociales, des sciences. Nous n'avons aucune idée des options possibles en qualification. Les informations seront partagées aux familles dès qu'elles seront en notre possession, notamment concernant, l'offre dite « polyvalente » pour la 3<sup>e</sup> année.

### De la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> – en fonction des différents niveaux :

Il s'agit ici des options que les Dames de Marie proposent actuellement et qui sont modulables entre elles selon certaines modalités. Nous ne disposons encore d'aucune information sur l'organisation du parcours qui suivra le tronc commun.

- a) L'option **anglais 4h**
- b) L'option **histoire 4h** (à partir de la 5<sup>e</sup>)
- c) L'option **latin 4h**
- d) L'option **mathématiques 6h ou 7h** (à partir de la 5<sup>e</sup>)
- e) L'option **sciences économiques 4h**
- f) L'option **sciences sociales 4h**
- g) L'option **sciences 5h (à partir de la 3<sup>e</sup>) et 6h (à partir de la 5<sup>e</sup>)**
- h) L'activité complémentaire **espagnol 2h** (à partir de la 5<sup>e</sup>)
- i) L'activité complémentaire **informatique 2h**
- j) L'activité complémentaire **Jongeren Parlement 1h** (à partir de la 5<sup>e</sup>)

## Nos principaux projets

	<p><b>Immersion néerlandaise :</b> excursions, échanges, <i>moedertaalsprekers</i>, ...</p>
<p><b>Décryptage de l'information et des médias</b></p>	
	<p><b>Programme-cadre de prévention et lutte contre le harcèlement et cyber-harcèlement</b></p>
<p><b>Champs d'Action des Possibles</b> Conseil d'élèves et de professeurs qui rêvent l'école</p>	
	<p><b>Voyages de classe ou d'année en 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup></b> <b>Voyages d'étude en 5<sup>e</sup></b> <b>Retraites sociales et spirituelles en 5<sup>e</sup></b></p>
<p><b>Actions d'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle en 1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></b></p>	
	<p><b>Smartschool</b> <b>Une école connectée</b></p>
<p><b>Grain de moutarde : animation spirituelle et religieuse de la communauté des Dames de Marie</b></p>	<p><b>C'est la plus petite de toutes les semences; mais, quand il a poussé il est plus grand que les légumes et devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent habiter dans ses branches .</b></p> 
	<p><b>« Mercredis pas comme les autres »</b> <b>En 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> années, ateliers multidisciplinaires</b></p>

TRAITEUR DUCHATEAU		REPAS CHAUDS						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi				
1	2	3	4	5				
Potage choux fleur (1-6-7-9) steak suisse stoemp aux carottes (1)(3)(7) biscuit (1)(7)	Crème de légumes (1-9) vol aux vent (1)(7)(9) riz crème vanille (7)	Minestrone (1-6-7-9) Blanc de poulet sauce Hawaïenne (1) (6) pdt sautées dessert du jour	Potage brocolis (1-6-7-9) hachis épinards (1) (3) (7) fruit	Potage tomate potiron (1-6-7-9) penne lardinettes de dinde, courgettes fromage râpé (1) (7) fruit				
8	9	10	11	12				
Potage courgettes burger de bœuf, haricot vert, pomme nature sauce archiduc (1-7) produits laitiers (7)	Potage légumes vert (1-9) farfalle arrabiata (1) fruit	Potage pois (1-7-9) Blanc de volaille (1)(3)(7) potée aux chicons dessert du jour	Potage carotte (1-9) Nuggets (1) (3) (7) home potatoes ketchup salade coleslaw (5)(6) (10) fruit	Potage poireaux (1-7-9) pain de veau (1) (3) (7) haricots verts pdt nature fruit				
15 Potage champignon (1-7-9) boulettes sauce tomate, petits pois à la française, pdt nature (1) (3) (7) biscuit (1)	16 Potage potiron (1-7-9) lasagne végétarienne (1) (3) (5) (7) fruit	17 Potage légumes verts (1-9) carbonnade de bœuf Stoemp aux carottes (1) (7) (3) dessert lacté (7)	18 Potage choux-fleurs (1-7-9) hachis parmentier aux poireaux (1) (3) (7) biscuit (1)	19 Potage carotte (1-9) Couscous marocain à la chipolata (1) (3) (7) fruit				
Congé								
Congé								
1 gluten	4 poisson	7 lait	10 moutarde	13 mollusques				
2 crustacés	5 arachide	8 fruit à coque	11 sésame	14 sulfites				
3 œufs	6 soja	9 céleri	12 lupins					
Tous nos produits sont élaborés dans un atelier où peuvent être manipulés plusieurs ingrédients : fruits à coques, lait, soja, poisson, crustacés, mollusques, gluten, sésame, céleri, moutarde, etc peuvent donc se retrouver à l'état de trace								
Menu avec porc	Menu végétarien	Menu poisson	Menu Bio BE-BIO-01					

## Pour mieux connaître notre école

**Les parents et les futurs élèves sont invités à consulter les pages de notre site internet consacrées :**

- aux projets pédagogique, éducatif et d'établissement**
- au *Règlement Général des Etudes (RGE)***
- au *Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)***
- au « *Vivre en harmonie aux DDM* »**
- aux document d'*Intentions pédagogiques* dans les différentes branches.**

**[www.ddm-vergote.be](http://www.ddm-vergote.be)**



### Inscriptions

Retrouvez toutes les informations d'inscription pour la première année et les années suivantes.

[Plus d'infos](#)

### La vie de l'école

Agenda et liens utiles

[Plus d'infos](#)

**Vous pouvez aussi nous suivre sur notre compte Instagram**



**DdmVergote**

## Calendrier des inscriptions en 1<sup>ère</sup> année commune

<b>Janvier 2026</b>	Les écoles fondamentales transmettent les formulaires uniques d'inscription aux parents des élèves de 6 <sup>e</sup> primaire
<b>Du 2 février au 6 mars 2026</b>	<b>Enregistrement des inscriptions : dépôt des formulaires uniques.</b> Pendant ces trois semaines de dépôt, la chronologie des dépôts des formulaires d'inscription dans les établissements secondaires n'a pas d'importance.
<b>Du samedi 7 mars 2026 au dimanche 19 avril 2026 inclus</b>	<b>Aucune demande d'inscription ne peut plus être enregistrée.</b>
<b>Du 9 mars au 13 mars 2026</b>	La COGI attribue <b>80 %</b> de nos places en 1 <sup>ère</sup> année si l'école est complète et 102 % si elle ne l'est pas. <b>Les DDM ont toujours fait partie des établissements complets.</b> Les parents dont les enfants obtiennent une place sont avertis par courrier électronique (avec leur accord) ou par voie postale et reçoivent le dossier d'inscription propre aux Dames de Marie, à compléter en vue du rendez-vous individuel. Si votre enfant n'est pas repris dans ce classement du premier tour, vous êtes avertis qu'il participera à la 2 <sup>e</sup> vague du classement de la COGI.
<b>Fin mars 2026</b>	La COGI procède à l'attribution des <b>22%</b> de places restants et informe les parents de la situation de leur enfant. Les parents dont les enfants obtiennent une place reçoivent le dossier d'inscription propre aux Dames de Marie, à compléter en vue du rendez-vous individuel. Si votre enfant n'est pas repris en ordre utile dans ce classement « COGI », il est classé en liste d'attente dans l'ensemble des écoles secondaires choisies.
<b>Avril 2026</b>	Début des rendez-vous individuels (avec dossiers).
<b>Lundi 20 avril 2026</b>	<b>Reprise des inscriptions</b> , l'ordre chronologique reprend ses droits. <b>Dans les établissements complets, les formulaires uniques remis à partir de ce jour sont automatiquement versés sur la liste d'attente.</b> <b>Sans présager de l'avenir, aux DDM, les inscriptions chrono n'ont jamais pu se concrétiser.</b>
<b>Du 22 au 26 juin 2026</b>	Épreuves du CEB
<b>La semaine du 29 juin 2026</b>	Remise du CEB au secrétariat des DDM : cela valide définitivement l'inscription de votre enfant.
<b>Jusqu'au 17 août 2026</b>	Les listes d'attente sont intégralement maintenues.
<b>A partir du 17 août et le 1<sup>er</sup> septembre 2026 inclus</b>	Les inscriptions en liste d'attente des élèves ayant une place en ordre utile dans une des écoles de leur choix ont été supprimées au cours de la nuit précédente. Restent en liste d'attente les élèves n'ayant obtenu aucune place en ordre utile. Si une place se libère pour un enfant, l'ordre de la liste d'attente est respecté.
<b>Fin août 2026</b>	Réunions collectives d'accueil des futurs élèves de 1 <sup>ère</sup> année (et de leurs parents).
<b>Fin août 2025</b>	Réunions collectives d'accueil des futurs élèves de 1 <sup>ère</sup> année (et de leurs parents).

## Dépôt des Formulaires Uniques d'Inscription en 1<sup>ère</sup> commune

Vous recevrez prochainement de la direction de l'école primaire de votre enfant un formulaire pour son inscription en secondaire<sup>1</sup>. Celui-ci doit être déposé durant la période du **2 février au 6 mars** inclus dans l'école secondaire qui constitue votre **1<sup>er</sup> choix**. Cette période inclut les deux semaines de congé de carnaval pendant lesquelles le dépôt des demandes n'est pas possible.

Durant cette période, **l'ordre chronologique** de dépôt des formulaires **n'a aucune incidence** sur la composition du registre d'inscription. Il est donc inutile de vous organiser pour déposer votre formulaire dans les premiers jours. Vous disposez de trois semaines complètes pour vous présenter à l'école et faire enregistrer le formulaire d'inscription. Vous trouverez ci-dessous les plages horaires pendant lesquelles nous vous recevrons (5'-15'/dossier). Il n'est donc **pas nécessaire de prendre rendez-vous**.

<b>Lundi 2/02/26</b> 08:30 → 12:00 14:00 → 16:00	<b>Lundi 9/02/26</b> 08:30 → 10:30 14:00 → 16:00	<b>Lundi 2/03/26</b> 08:30 → 10:30 11:30 → 13:30
<b>Mardi 3/02/26</b> 08:30 → 10:30 14:00 → 15:30	<b>Mardi 10/02/26</b> 08:30 → 10:30	<b>Mardi 3/03/26</b> 08:30 → 10:30 11:30 → 13:30
<b>Mercredi 4/02/26</b> 08:30 → 10:30	<b>Mercredi 11/02/26</b> 08:30 → 10:30	<b>Mercredi 4/03/26</b> 08:30 → 10:30
<b>Jeudi 5/02/26</b> 08:30 → 10:30 14:00 → 16:00	<b>Jeudi 12/02/26</b> 10:00 → 12:00	<b>Jeudi 5/03/26</b> 08:30 → 10:30 14:00 → 16:00
<b>Vendredi 6/02/26</b> 08:30 → 10:30 14:00 → 16:00	<b>Vendredi 13/02/26</b> 09:00 → 11:00	<b>Vendredi 6/03/26</b> 08:30 → 10:30 14:00 → 16:00

Les formulaires doivent être déposés en main propre par les parents ou leur mandataire, y compris pour les enfants prioritaires. Veuillez noter que les frères et sœurs aînés qui fréquentent notre établissement ainsi que les membres de notre personnel ne sont pas habilités à recevoir procuration.

<sup>1</sup> Les parents qui n'ont pas reçu de formulaire ou qui l'auraient égaré doivent se présenter dans l'école secondaire qui constitue leur premier choix. Celle-ci est habilitée à leur délivrer un formulaire ou un duplicata.

## Quelques infos utiles avant de déposer son FUI...

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons très clairement à **calculer votre indice composite**, sur le site <https://inscription.cfwb.be/> (Attention : le contenu actuel du site de la Communauté française – Fédération Wallonie-Bruxelles ne concerne pas les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 (rentrée d'août 2026). Le contenu de leur site sera mis à jour dans les prochaines semaines.

### **Quelques éléments stratégiques à intégrer :**

- Nous disposons de **120 places en 1<sup>ère</sup> commune**, et recevons chaque année davantage de Formulaires Uniques d'Inscription qu'il n'y a de places. Le plus souvent, pour les élèves qui passent en ordre utile, les Dames de Marie constituent le 1<sup>er</sup> choix.
- Bon an mal an, nous accueillons environ 50 enfants bénéficiant d'une priorité (frères et sœurs de jeunes déjà scolarisés aux Dames de Marie, enfants de membres du personnel, ...). Cela laisse donc **plus ou moins 70 places pour les non-prioritaires classés selon leur indice**.
- En ce qui concerne le projet immersion : les élèves sont d'abord inscrits en ordre utile (ou pas) dans une école, puis seulement inscrits dans le projet immersion (ou pas) **en fonction de leur place dans la liste**. Vous recevez l'information sur l'inscription en immersion en même temps que l'inscription dans l'école.
- Les enfants scolarisés dans l'enseignement néerlandophone obtiennent **l'indice composite moyen**. Leur arrivée « en ordre utile » dépend donc non pas de leur domicile mais du nombre total de FUI reçus et de l'indice dont sont porteurs les élèves qui figurent dans notre liste.
- **L'encodage en ligne (facultatif) du volet confidentiel du FUI** offre deux avantages : facilité de recherche des informations sur les écoles et accélération du processus d'inscription. Il doit être fait AVANT de déposer le FUI dans l'école du 1<sup>er</sup> choix, pour vendredi 6/03 à 16h.
- Les places dans l'école sont **attribuées en 2 temps** : 80 % de nos places sont attribuées lors du classement au 1<sup>er</sup> tour (9/03/26) et 22 % lors du 2<sup>e</sup> tour (fin-mars 26).

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute demande de clarification concernant votre situation individuelle.

## Un peu d'histoire...

### **Notre-Dame du Roule : construction du bâtiment Rue Vergote**

A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les congrégations religieuses sont interdites d'enseignement en France (par la Loi de 1904, dite Loi Combes). Les chanoinesses du Roule, dont la supérieure était d'origine belge et fille de J.-B. Nothomb, migrent à Bruxelles et acquièrent un terrain Rue Vergote en 1906. Pour dresser les plans de leur future implantation, la supérieure fait appel à l'architecte René Théry, cousin d'une religieuse. Le bâtiment devait comprendre un couvent avec noviciat (formation des jeunes religieuses), un pensionnat, un internat (aile gauche) et une classe gratuite pour les plus pauvres (aile droite). Les travaux s'achèvent à l'été 1908. L'établissement comptera jusqu'à 308 élèves, à la rentrée d'octobre 1945.



Cependant à la fin des années 1950, le nombre d'élèves diminue et les religieuses du Roule envisagent de rentrer en France. En 1958, les chanoinesses quittent Bruxelles.

### **La congrégation des Dames de Marie : Rachat et installation Rue Vergote**

Apparues en 1817 à Alost et Grammont, les premières communautés de Marie et Joseph hésitent sur leur nom et leur rôle. En 1837, c'est décidé ! Les Dames de Marie s'occupent de l'éducation des filles de la bourgeoisie. Avec des « maisons » à Mouscron, Malines, Alost et Bruxelles (Rue du Marais et Chaussée de Haecht à Saint-Josse), les Dames de Marie jouissent d'un grand prestige au sein de l'élite sociale, tout en veillant à organiser des classes gratuites pour les filles pauvres. La poursuite de l'excellence et de la modernité seront toujours vues par les dirigeants de la congrégation comme une garantie de survie. En 1919, la toute première section gréco-latine pour filles de l'enseignement catholique sera inaugurée. Par ailleurs, une nouvelle implantation des Dames de Marie est ouverte à Uccle, rue Edith Cavell, l'actuelle « Notre-Dame des Champs ». L'école du centre-ville (Marais) y déménagera rapidement.

En 1932, à la demande du Cardinal Van Roey, les Dames de Marie reprennent la gestion de l'Ecole Normale Primaire pour filles (formation des futurs instituteurs), située à côté de la colonne du Congrès. C'est pour y installer cette section, expropriée de la rue de Ligne où doit apparaître la Cité Administrative, que les Dames de Marie rachètent en 1958 le bâtiment situé rue Vergote. Elles y installent l'Ecole Normale en plus de l'enseignement secondaire récupéré des Sœurs du Roule. Elles suppriment rapidement le pensionnat et, en 1973, la communauté religieuse des Dames de Marie quitte le bâtiment pour permettre l'extension de l'établissement scolaire, à la faveur de l'enseignement « rénové ». En 1978, un nouveau bâtiment destiné aux classes primaires est construit. Entre 1992 et 1996, c'est la partie droite du bâtiment, occupée par l'ISPG (ex-Ecole Normale et auj. EPHEC-Education) qui est modernisée. Suite au départ des futurs instituteurs et AESI vers le centre-ville en 2012, le secondaire a récupéré la partie droite du bâtiment.

Sources : *Cent ans au 40 rue Vergote, ouvrage collectif, 2008-2009* & *La mémoire des Pierres*, Fondation Roi Baudouin

# En résumé, les DDM offrent

un cadre disciplinaire humain, lisible et rassurant

40 % de places dans le projet immersion

une formation exigeante  
dans un esprit de bienveillance

des projets axés sur le bien-être des élèves

une culture de la participation  
et de l'ouverture sur le monde

une recherche d'équilibre entre  
excellence et progressivité

la pratique pédagogique de l'hétérogénéité

**Il vous reste des questions après la consultation du fascicule ? Adressez-les directement à la sous-direction : [sousdirection@ddm-vergote.be](mailto:sousdirection@ddm-vergote.be)**

